



ACC/CCA
ABORIGINAL CURATORIAL COLLECTIVE
COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES

Le 24 août 2016

Madame Danielle Dubé
Chargée de mission
Bureau du renouvellement de la politique culturelle
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande-Allée Est, bloc C, r.-c.
Québec, (Québec) G1R 5G5

Madame Dubé,

Au nom du Collectif des commissaires autochtones (CCA/ACC), nous souhaitons contribuer aux consultations que vous menez présentement dans le milieu artistique autochtone, en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec. Nous saluons l'initiative et croyons fermement à l'importance de faire entendre des points de vue multiples qui reflètent la grande diversité des nations autochtones au Québec.

Fondée en 2005, le CCA/ACC est un organisme national de services aux arts qui soutient, encourage et défend les intérêts des commissaires, des artistes et des représentants d'organismes artistiques autochtones au Québec, au Canada et à l'international. Le CCA/ACC élabore et diffuse des pratiques de commissariat, de recherche innovante et les discours critiques sur les arts et les cultures autochtones. Par le biais de multiples échanges et de collaborations, le CCA/ACC construit un espace équitable pour l'art autochtone. Il aide à façonner et mettre en place un univers qui est sien, reconnu comme tel par la communauté artistique et intellectuelle autochtone.

Nous reconnaissons que la réalité des artistes, des commissaires et des producteurs culturels autochtones, au Québec et ailleurs dans le monde, est hétérogène et complexe. Certains artistes œuvrent essentiellement au sein de leur communauté alors que d'autres mènent des carrières régionales, nationales ou internationales. Plusieurs utilisent des techniques et des matériaux traditionnels. D'autres optent pour des matériaux contemporains. Un nombre grandissant intègre les savoirs traditionnels aux médias contemporains pour donner naissance à des formes hybrides.

Certains artistes vivent en milieu rural tandis qu'un nombre grandissant élisent domicile en milieu urbain. Nombreux sont les artistes autochtones qui font régulièrement la navette entre la ville et la communauté (la réserve).



ACC/CCA

ABORIGINAL CURATORIAL COLLECTIVE

COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES

En fait, ce va-et-vient est caractéristique de plusieurs aspects des pratiques artistiques autochtones. Entre autre, se nourrir de la vision du monde et des savoirs des autochtones tout en œuvrant dans des systèmes dominés par une conception occidentale de l'art. Les artistes autochtones contemporains doivent faire preuve d'une grande fluidité afin de fonctionner dans ces univers différents. Ils doivent encore souvent faire face à la marginalisation, aux stéréotypes et à la folklorisation de leurs cultures et de leurs œuvres, non seulement par le grand public mais par un milieu des arts dominé par le prisme occidental.

Depuis quelques années, notre Collectif a entrepris d'étendre son champ d'action pour rejoindre et servir plus d'artistes et de commissaires autochtones de langue française, particulièrement au Québec. C'est donc dans un esprit de collaboration constructive que nous souhaitons prendre part aux importantes discussions entourant le renouvellement de la politique culturelle au Québec. Vous trouverez ci-dessous nos propositions d'action regroupées sous quatre grands thèmes. Nous espérons qu'elles puissent informer vos travaux. Ces propositions sont inspirées par des travaux de nombreux organismes nationaux et internationaux. Nous joignons à la présente, une liste d'études, de rapports et d'article pertinents au sujet.

Présence et représentation

La plus grande priorité est d'accroître la visibilité et la participation des artistes et des commissaires autochtones à la vie culturelle et artistique du Québec. Cela se traduit par une présence accrue et soutenue des aînés, artistes, commissaires, éducateurs, médiateurs culturels, chercheurs et critiques d'art autochtones dans le système des arts et de la culture au Québec.

Propositions d'action :

- Systématiser la représentation des artistes autochtones au sein des jurys et comités d'évaluation pour les arts autochtones et non-autochtones.
- Nommer des artistes autochtones au sein des conseils d'administration des institutions culturelles québécoises.
- Embaucher des experts autochtones au sein des organismes artistiques et institutions culturelles – emplois permanents à temps plein.
- Embaucher des commissaires au sein des musées et des galeries publiques au Québec. Cela peut se faire par un programme d'aide à l'emploi et/ou un programme de résidences de commissaires autochtones dans les organismes en arts visuels.



ACC/CCA

ABORIGINAL CURATORIAL COLLECTIVE

COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES

- Créer des programmes dédiés aux artistes et organismes autochtones dans toutes les disciplines, à l'instar de nombreux conseils des arts au Canada et à l'international.
- Créer des programmes destinés à soutenir les artistes autochtones de la relève et les pratiques artistiques traditionnelles.

Cette présence doit aussi se manifester dans l'espace public par une visibilité accrue des œuvres d'art contemporain autochtones.

Propositions d'action :

- Créer des programmes de mentorat spécialisés afin d'intégrer les artistes autochtones au programmes d'art public du Québec.
- Développer des appels à projet pour des œuvres d'art public spécifiquement destinés aux artistes autochtones.

Formation, développement professionnel et professionnalisation des pratiques artistiques autochtones

La formation des artistes et des producteurs culturels autochtones revêt une importance capitale pour plusieurs raisons. La plus importante est sans doute la transmission des savoirs et des techniques traditionnelles qui sont passées, avec respect, d'une génération à l'autre, depuis des millénaires. Cette transmission, basée dans l'oralité, est urgente puisqu'elle repose sur les aînés et artistes chevronnés. Autre aspect important de la formation est le caractère unique des formes d'art pratiquées par les artistes autochtones. Ces formes émergent du territoire. Elles n'existent nulle part ailleurs. Leur disparition serait une perte pour les cultures autochtones mais aussi pour l'ensemble des Québécois et du monde. Finalement, il est nécessaire que le Québec accélère le développement de l'offre de programmes communautaires, collégiaux et universitaires de culture visuelle autochtone, d'histoire de l'art autochtone, d'études autochtones, et cela au profit tant des publics autochtones que de tous les publics.

Propositions d'action :

- Adopter une approche à plusieurs niveaux pour la formation et le développement professionnel des artistes et des commissaires autochtones au Québec. Cela permettra de répondre aux différents besoins identifiés.
- Mettre en place des programmes de transmission des savoirs artistiques entre aînés et jeunes autochtones. Ceci peut-être accompli dans le cadre d'une programme de bourses au CALQ.



ACC/CCA

ABORIGINAL CURATORIAL COLLECTIVE

COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES

- Créer des programmes de résidence d'artistes autochtones et favoriser les échanges nationaux et internationaux.
- Encourager le développement de programmes universitaires francophones sur les arts autochtones (arts visuels, médiatiques, arts de la scène, littérature), l'histoire de l'art autochtone et le commissariat autochtone – baccalauréat et maîtrise.
- Offrir des formations pour l'administration des arts autochtones.
- Multiplier les occasions de développements professionnels des artistes et commissaires autochtones – stages, programmes d'échanges, voyages.

Infrastructures (tangibles et intangibles) pour les arts autochtones au Québec

Au Québec, le projet colonial, jumelé à la notion d'une 'race autochtone appelée à disparaître' s'est traduit par l'imposition d'une approche anthropologique sur la culture matérielle des nations autochtones. Souvent encore, les œuvres d'art autochtones sont présentées dans des musées ethnographiques.

Depuis les années 60, le Québec s'est doté d'une solide infrastructure pour la recherche, la création, la production, la présentation, la dissémination, la conservation et l'archivage de l'art et de la culture. Les politiques gouvernementales ont eu des effets positifs déterminants sur la vitalité des arts au Québec. Cependant, les artistes autochtones, n'étant pas reconnus comme professionnels, ont été à toute fin pratique, exclus de l'infrastructure des arts et de la culture au Québec. Ici, comme ailleurs au Canada, les cultures autochtones ont été classées dans une catégorie anthropologique fixée sur la culture matérielle des nations autochtones. Souvent encore, les œuvres d'art autochtones sont présentées dans des musées ethnographiques plutôt que dans les musées d'art nationaux ou des musées d'arts contemporains.

Proposition d'action :

- Offrir, consolider et accroître le niveau des financements pluriannuels aux opérations des organismes artistiques autochtones et des organismes de services aux arts autochtones.
- Mettre en place un programme dédié au développement des infrastructures destinées à la création, la production, la présentation et la dissémination des œuvres d'art autochtone contemporain
- Développer et soutenir de production et de diffusion pour faire connaître les arts autochtones au grand public québécois : ateliers, galeries d'art, centres d'artistes, salles de spectacles, musées, cinémas, résidences.



ACC/CCA

ABORIGINAL CURATORIAL COLLECTIVE

COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES

- Soutenir la recherche, la rédaction et la publication d'articles, d'essais, de textes critiques, d'anthologies et de livres sur l'histoire de l'art autochtone et les pratiques artistiques autochtones contemporaines.
- Multiplier les occasions d'échanges entre artistes, commissaires et universitaires autochtones pour favoriser le développement de modèles théoriques et de discours critiques sur les arts autochtones au Québec, au Canada et dans le monde – colloques, conférences, rassemblements.

Auto-détermination

Ce dernier élément est intimement lié au premier qui concernait l'accroissement de la visibilité des artistes et commissaires autochtones. Il s'agit de leur donner une voix et d'écouter. Il existe au Québec une tendance historique et actuelle qui prévaut dans le monde de la recherche, de l'enseignement, de la muséologie, de la conservation, de la communication et des arts : les experts non-autochtones s'expriment au nom des autochtones. Nous vous demandons avec respect, de laisser la place et d'encourager les artistes autochtones des milieux ruraux et urbains à s'exprimer, à s'auto-identifier, à définir et à construire leurs propres identités et cultures contemporaines.

Propositions d'action :

- Créer un comité consultatif composé d'artistes et de producteurs culturels autochtones afin d'assurer une représentation équitable des nations autochtones dans toutes les actions du Ministère de la Culture et des Communications.
- Reconnaître et valoriser la spécificité des visions du monde, des valeurs et des principes directeurs des peuples autochtones dans le cadre d'une politique culturelle renouvelée.
- Reconnaître et documenter les multiples effets du colonialisme sur les arts et les cultures autochtones au Québec afin de les pallier.
- Créer des programmes dédiés à la revitalisation et la transmission des langues autochtones.
- Soutenir le développement et l'utilisation de protocoles et méthodologies autochtones dans la pratique et la présentation des arts autochtones au Québec.

Nous réitérons l'intérêt de notre collectif à contribuer de manière soutenue aux efforts déployés par votre Ministère et ses institutions culturelles et artistiques dans la création d'un espace équitable pour les arts autochtones au Québec.

Veillez recevoir, madame Dubé, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



ACC/CCA

ABORIGINAL CURATORIAL COLLECTIVE

COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES

Nadia Myre
Co-présidente

France Trépanier

Co-présidente

p.j.



ACC/CCA

ABORIGINAL CURATORIAL COLLECTIVE

COLLECTIF DES COMMISSAIRES AUTOCHTONES

Art autochtone : langue, oralité, communication, dossier polémique dirigé par Louise Vigneault, RACAR, 2016. Ce dossier inclut les textes suivants :

Tawâyihk: Thoughts from the Places in Between, par Sherry Farrell Racette

Ononthio', par Guy Sioui Durand

La langue de l'autre (The Language of the Other), par France Trépanier and Chris Creighton-Kelly

http://www.uaac-auc.com/sites/default/files/41_1_2_Polemiques.pdf

Comprendre les arts autochtones au Canada aujourd'hui : analyse de la connaissance et de la documentation, par France Trépanier et Chris Creighton-Kelly, Conseil des Arts du Canada, 2012

<http://conseildesarts.ca/conseil/recherche/trouver-les-rapports-de-recherche/2012/understanding-aboriginal-arts>

Il nous faut entendre leurs voix : Projet de recherche sur les langues autochtones et les pratiques artistiques, par Bruce Sinclair, Deborah Pelletier, Conseil des Arts du Canada, 2012

<http://conseildesarts.ca/conseil/recherche/trouver-les-rapports-de-recherche/2012/hear-their-voices>

Les arts autochtones contemporains au Canada, Feuille des données, Conseil des Arts du Canada, 2008

http://conseildesarts.ca/~media/files/research%20-%20fr/les%20arts%20autochtones%20contemporains%20au%20canada/frenchfactsheet_aboriginal3.pdf

Créer, connaître et partager : arts et cultures des Premières Nations, des Inuits et des Métis, Nouveau modèle de financement, Conseil des Arts du Canada, 2016

<http://nouveaumodele.conseildesarts.ca/creer-connaître-et-partager-l-art-autochtone>

Arts autochtones, Conseil des Arts de l'Ontario

<http://www.arts.on.ca/Page2855.aspx>

Arts Programs, First Peoples Cultural Council, British Columbia

<http://www.fpcc.ca/arts/>